Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 10

Rubrik: Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

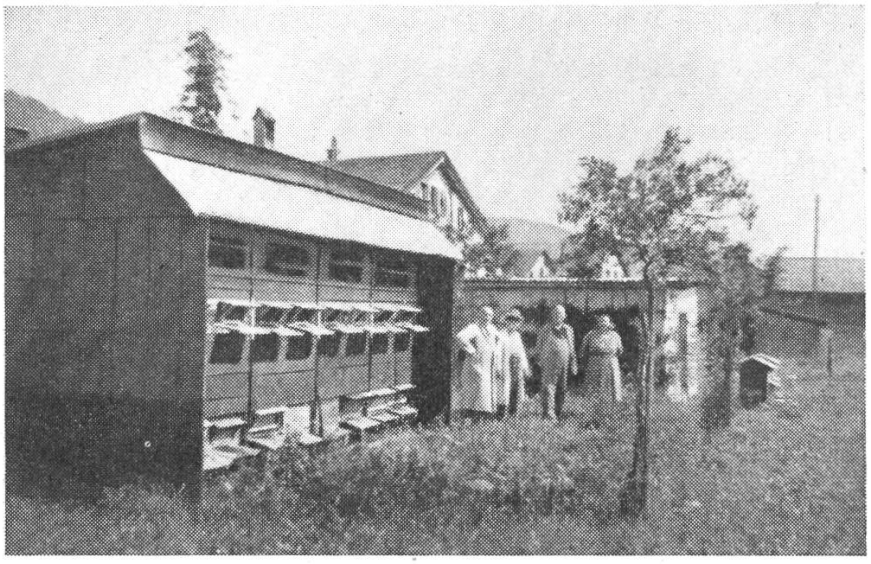

Rucher Herrmann Joseph à Fleurier

Un baraquement militaire transformé en un confortable rucher par son ingénieux acquéreur.

rucher. Un petit ruisseau coule à proximité du rucher, abreuvoir naturel de ses abeilles.

Forte récolte, bascule accuse un apport journalier de 3 kg. et 3 kg. 700. Laboratoire et matériel complet et en bon état. Annotations par fiches, mais pas de comptabilité. Connaissances théoriques et pratiques très bonnes, travaille avec calme. Conduit son apier avec assurance.

Le jury lui accorde : 9, 9, 10, 10, 10, 8, 9, 10, 10, 10, 10, 6, 10, 10 = 131 points.

BOITE AUX LETTRES

Erreurs et préjugés — Abeilles

Ces insectes, dont les hommes ont utilisé les produits dès la plus haute antiquité, sont cependant encore aujourd'hui l'objet de nombreuses erreurs provenant des renseignements incomplets que l'on avait autrefois sur l'organisation de ces insectes. Grâce à de récentes observations, on possède aujourd'hui des connaissances à peu près certaines sur les mœurs des abeilles.

Un essaim se compose de trois sortes d'abeilles: les *faux-bourdons,* ou abeilles *mâles,* — les *ouvrières,* ou abeilles *neutres,* — et la *femelle reproductrice,* qu'on appelle la *reine.*

Les abeilles ouvrières, qui sont les plus petites, sont armées d'un dard. Ce sont elles qui forment le corps de l'Etat : elles construisent, à l'aide de la cire, des cellules régulières dans les ruches, et elles pompent le suc des fleurs, le préparent dans leur estomac, puis le déposent dans les cellules sous forme de miel. *Elles trouvent la cire dans la poussière des fleurs* qu'elles rapportent après l'avoir attachée à leurs pattes de derrière. Dans la ruche, cette poussière est humectée, pétrie et transformée en cire.

Les mâles sont plus grands que les abeilles ouvrières, mais n'ont point d'aiguillon. Ils paraissent n'avoir d'autre fonction que la fécondation de la reine. Ils meurent bientôt après, et même, selon

quelques observateurs, sont tués par les abeilles travailleuses dès que les œufs sont pondus et que leur rôle est, par conséquent, achevé.

La reine est l'âme de l'essaim. Elle est plus grande que les autres abeilles, mais moins cependant que les bourdons. Sa mission est de propager l'espèce. Elle dépose dans chaque cellule un œuf dont prennent soin les ouvrières quand il est éclos. Elle est aussi armée d'un dard ; quelques personnes ont prétendu le contraire.

Il est faux que l'abeille laisse son aiguillon dans la blessure qu'elle fait, et qu'il lui en coûte la vie. Son venin consiste en une liqueur qui pénètre dans la chair ouverte par son dard, et produit une vive inflammation. Réaumur a fait l'expérience de l'innocuité ou de l'épuisement du venin de l'abeille après un certain nombre de piqûres.

On a affirmé que les abeilles détruisaient le pollen, c'est-à-dire les poussières fécondantes nécessaires à la fructification des plantes. C'est une erreur, car elles répandent, au contraire, ces poussières sur le pistil, en s'introduisant dans la fleur.

Dans quelques contrées, notamment en Bretagne, on prétend que les abeilles sont douées de sensibilité, et qu'elles s'affectent de la joie ou de la tristesse des maîtres du logis : aussi ne manque-t-on pas de décorer leurs ruches d'un morceau d'étoffe noire en signe de deuil, ou rouge, en signe de réjouissance.

On est même allé jusqu'à soutenir que les abeilles piquaient plus volontiers les hommes qui jurent. Il est des idées si absurdes que les citer c'est les réfuter.

Communiqué par M. G. MATTHEY-CLAUDET, Môtiers.

N'oubliez pas les références bibliographiques, s. v. p.

Ces lignes s'adressent avant tout à ceux qui publient dans notre excellent « Journal Suisse d'Apiculture », dans lequel nous lisons tous avec un vif intérêt les articles originaux ou les résumés des travaux scientifiques récents consacrés à l'apiculture.

Bien souvent, on aimerait après avoir lu tel ou tel résumé, lire in extenso l'article original. Mais où le retrouver, dans quel périodique a-t-il paru, en quelle année, voilà les questions qui viennent le plus souvent à l'esprit.

On peut évidemment, à l'aide d'index spéciaux, retrouver actuellement tous les sujets qui ont fait l'objet d'une publication, mais quelle perte de temps, quelle somme de patience doit-on alors consacrer à ce travail de recherche.

Il est dans l'intérêt bien compris de tous les lecteurs du « Journal Suisse d'Apiculture », de faire suivre leurs communications de quelques lignes indiquant à quel périodique on se réfère, en indiquant encore si possible l'année de parution, le tome du volume et la page.

Cette manière de faire est universellement adoptée, aussi bien par les quotidiens d'information, que par les revues à caractère tech-

nique ou scientifique. Elle permet à qui le désire, de retrouver rapidement, sans perte de temps, tel ou tel travail analysé dans notre Journal.

De plus, la référence bibliographique classifiée permettra ensuite aussi bien à un simple particulier qu'à l'organisme d'Etat (Liebefeld, par ex.) d'établir par la suite une cartothèque où il sera possible de retrouver rapidement tel ou tel sujet se rapportant à l'apiculture.

Jean-Claude BOSSET, La Tour-de-Peilz.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Vétérans

Messieurs les présidents des sections.

Le préposé aux vétérans vous invite à faire connaître, dès aujourd'hui, les matricules, noms, prénoms et adresses des jubilaires qui ont droit aux gobelets ou aux plats 1953.

Ensuite des ennuis que nous avons rencontrés voici deux ans, nous sommes obligés de fixer le dernier délai des inscriptions au jeudi 15 janvier 1953.

Avec un sincère merci anticipé.

Fleurier, le 10 septembre 1952. L. LOUP.

Communiqués

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Nous informons nos membres que le caissier remettra prochainement à la poste les bulletins de versements pour les cotisations de 1953. Nous les prions de leur réserver bon accueil, d'ici au 9 novembre. Après cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement avec un supplément de 50 cts pour frais de port. Evitez ce travail au caissier ! D'avance merci.

Le mois de novembre est également propice pour le traitement Frow. Opérez dès le 15, après une belle sortie ; 2 × 5, de préférence 7 × 2 cmc. Ce traitement étant obligatoire, nous voulons espérer que chacun aura à cœur de l'appliquer. Comme le liquide Frow a beaucoup d'ennemis, adressez-vous de suite au président, pour un autre produit à l'essai, sans aucun danger de pillage, dérangement de la grappe, etc., et qui a fait ses preuves à l'étranger.

Le Comité.

Fédération jurassienne des Sociétés d'apiculture
Récolte de miel 1952

Suivant renseignements communiqués lors de l'assemblée de la fédération, le 14 septembre à St. Imier, une action sera entreprise pour l'écoulement de la récolte.

Les apiculteurs qui ont du miel à vendre sont priés de s'adresser à leur président de section, jusqu'au 7 octobre, en indiquant la quantité à disposition.